

LE PASS CULTURE / PART COLLECTIVE À LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

La Cité de l'architecture et du patrimoine participe à la part dite collective du Pass Culture qui permet aux établissements de financer leurs activités EAC pour les classes de la 4^{ème} à la terminale.

Cette part collective s'applique aux établissements publics et privés sous contrat.

Comment réserver et financer une activité via le dispositif « part collective du Pass Culture »
à la Cité de l'architecture et du patrimoine ?

PREMIÈRES ÉTAPES

→ DEPUIS LE SITE DE LA CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE / PAGE ENSEIGNANTS

1/ Faites **votre choix d'activité** (visite guidée ou atelier) en prenant connaissance des offres dédiées aux élèves de cycle 4 et lycée. Pour cela consultez en ligne ou téléchargez la brochure éducative depuis la page « enseignants » du site de la Cité de l'architecture et du patrimoine. Le coût forfaitaire pour une activité encadrée est de 95€ pour un groupe classe de 30 élèves maximum (visite guidée et atelier).

2/ Renseigner le formulaire de pré-réservation depuis la page « enseignants » du site de la Cité de l'architecture et du patrimoine en renseignant la **totalité des champs, notamment** :

Votre choix d'activité

- ❖ Le niveau de votre classe
- ❖ Plusieurs possibilités de dates et d'horaires (tous les jours sauf le mardi de 9h à 17h)
- ❖ « Pass-culture part collective » dans le mode de financement.

3/ Ensemble nous validerons le choix de(s) activité(s), du **jour et de l'horaire**. **Nous vous** adresserons un mail vous confirmant la mise en ligne de(s) activité(s) au nom de votre établissement sur la plateforme Pass Culture, visible pour vous depuis votre espace enseignant sur ADAGE.

DEUXIÈMES ÉTAPES

→ DEPUIS LA PLATEFORME ADAGE / RUBRIQUE PASS CULTURE

1/ **Une fois l'offre éditée au nom de votre établissement** : vous devez réserver **l'activité sur ADAGE**.

2/ Le principal ou proviseur de votre établissement doit ensuite valider la préservation.

3/ Vous recevez alors un contrat de réservation de la **Cité de l'architecture et du patrimoine** avec toutes les informations pratiques pour faciliter votre venue et votre accueil.

Offres dédiées aux élèves de cycle 4 et lycées éligibles au financement via le dispositif
« part collective du Pass Culture »

VISITES-GUIDÉES (1h30) :

Visite découverte de l'architecture
En parcourant les collections du musée, les élèves s'initient à l'histoire et l'étude de l'architecture : principes constructifs, matériaux, fonctions et symboles de quelques bâtiments phares du patrimoine français.
Pour cette visite vous pouvez opter pour un parcours chronologique du 12e siècle à nos jours, axer le parcours sur « l'art de bâtir au Moyen Âge » ou sur « les prouesses techniques de l'époque moderne (19e - 20e siècles) ».

Paris et ses monuments

De la cathédrale Notre-Dame de Paris à l'Arc de Triomphe en passant par la Gare du Nord et les immeubles haussmanniens, cette visite propose une découverte de l'histoire de Paris à travers ses monuments et architectures remarquables où s'entremêlent grande histoire et anecdotes. Réflexion sur le patrimoine et les enjeux contemporains.

Architecture et utopie

À partir de l'observation de quelques projets présentés comme utopiques, une réflexion est ouverte sur les critères d'une ville ou d'un logement idéaux et les décalages possibles entre projections, représentations et perceptions.

L'habitat en questions

Villas, maisons, immeubles de rapport, grands ensembles... Où et comment habitons-nous ? Qu'est-ce que se sentir chez soi ? Le logement est-il devenu une « machine à habiter » pour reprendre la célèbre formule de Le Corbusier ? Tour d'horizon de quelques projets phares des 19e et 20e siècles pour s'interroger sur le logement de demain.

Le Paris d'Haussmann

Immersion dans l'histoire urbaine et politique de Paris au 19e siècle, cette visite retrace les grands travaux menés de 1853 à 1870 qui ont profondément marqué la capitale. En quoi Haussmann a-t-il transformé la ville et la vie des parisiens, et quel est aujourd'hui son héritage ?

ATELIERS (2h) :

Atelier maquette

La maquette est un outil indispensable à l'architecte : si elle permet d'appréhender le volume, c'est aussi un formidable moyen pour expérimenter les matériaux et s'interroger sur leurs propriétés et leurs assemblages. Après l'observation et l'étude de quelques projets présentés dans le musée, l'atelier est l'occasion pour les élèves de mettre en œuvre une démarche de conception en articulant contraintes et imagination.

Roman ou gothique ?

Après avoir observé dans les collections l'évolution architecturale du roman au gothique, les élèves expérimentent à partir de maquettes manipulables les techniques de construction d'un arc roman et d'un arc gothique. Un moyen concret pour comprendre les notions de poussée et de force, et apprendre à faire la différence entre ces deux styles architecturaux. En atelier les élèves poursuivent leur découverte autour d'une maquette démontable et d'un plan au sol d'une cathédrale gothique.

Fabrique de ville

Après une découverte dans la galerie d'architecture moderne de diverses formes urbaines des 19e et 20e siècles : ville haussmannienne, cités jardins, grands ensembles..., les élèves sont invités en atelier, à partir de LEGO®, à modéliser les différentes étapes d'évolution d'une ville depuis le 19e siècle, puis à faire des propositions urbaines pour l'avenir.

Procès d'architecture

En s'appuyant sur l'étude critique d'une sélection de maquettes, cet atelier invite les élèves à faire un « procès d'architecture » en développant un jugement sur le bâti qui dépasse son évaluation esthétique spontanée. Un atelier qui conjugue la prise de conscience des enjeux fondamentaux d'un projet architectural et la capacité à construire un argumentaire, en le défendant avec éloquence et puissance de conviction.